

la main le règlement No. 97. Il est intitulé : *Règlement concernant les charretiers et voitures de louage.* C'est sur la proposition de M. GRENIER qu'il est devenu en force. Que l'on demande aux charretiers s'ils sont satisfaits de ce règlement.

140. M. GRENIER TAXEUR.

"Il ne s'est guère passé d'années depuis la Confédération sans que le gouvernement ait augmenté les taxes qu'il prélève par voie de licences sur les commerçants de toutes sortes." (Programme Grenier.)

Vous allez voir quelle grâce M. Grenier a de parler de l'augmentation des taxes. Y a-t-il une ville plus taxée que Montréal ? Les taxes que les citoyens de Montréal paient à l'état sont-elles plus lourdes que celles qu'ils paient à la corporation ? Il n'y a pas de comparaison entre les deux. Or, M. Grenier est au Conseil de Ville depuis 1872. Il est surtout sur le comité des finances depuis 1872. L'année qui précéda son arrivée au Conseil, c'est-à-dire en 1871, les citoyens avaient payé \$848,380 de taxes. En 1877, nous sommes rendus à \$1,543,417. Voici les augmentations par tableau :

| | 1871. | 1877. | Augm. |
|-------------------------|-----------|-----------|------------------|
| Cotisations... | \$339,553 | \$674,245 | \$334,692 |
| Taxe de commerce..... | 114,388 | 150,968 | 36,388 |
| Arrégages.... | 42,103 | 195,983 | 153,880 |
| Taxes de l'eau | 243,379 | 325,774 | 82,365 |
| Marchés et bouchers.... | 61,121 | 97,905 | 36,784 |
| Total... | | | \$644,109 |

Voilà le brillant économiste qui se plaint des dépenses d'un gouvernement, quand il nous impose lui-même \$644,109 de taxes de plus pour une seule ville.

150. QU'AVEZ-VOUS FAIT DE NOTRE MILLION ?

Nos lecteurs connaissent maintenant le programme de M. Grenier. Il est malheureux pour ce monsieur qu'on n'y ait pas mis une ligne de vérité, car il en porte la responsabilité. Mais après avoir été l'accusateur, M. Grenier va être maintenant l'accusé. Il se pose comme le protecteur des intérêts de la division Est et des deniers du peuple. Nous avons vu que sous son administration les taxes ont doublé ; nous allons maintenant expliquer comment il se fait que les taxes ont doublé. Administration déplorable ; incapacité notoire. Plus nous payons, moins nous avons le bénéfice de notre argent. Nos rues sont impraticables, nos trottoirs en démen- ce ou en pourriture ; nos canaux défectueux ; notre ville est malpropre, insalubre, mal nettoyée. C'est un témoignage que nous rendra tout le public de Montréal ; nous ne parlons pas des rues éloignées, dans les quartier pauvres, où les abus signalés dépassent toute mesure ; nous parlons de ce que l'on est convenu d'appeler les belles rues de la partie commerciale. Quels trottoirs avons-nous sur la rue Notre-Dame ? Peuvent-ils supporter la comparaison avec ceux du premier village venu ? A qui devons-nous cette bienfaisante administration ? A M. Grenier, M. Nelson et leurs pareils, qui veulent aujourd'hui passer pour financiers et réformateurs.

Pour mieux développer l'incurie ou l'incapacité de M. Grenier, nous allons prendre comme exemple le fameux MILLION du chemin de fer dont on parle tant. On sait quelle lutte terrible la Division Est dut soutenir pour enlever ce voté à un conseil de ville hostile.